

Priorités de l'État régional pour les ressources du genevois français

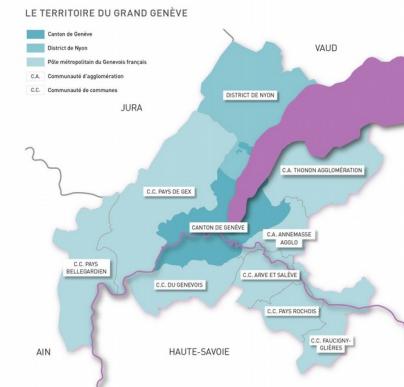
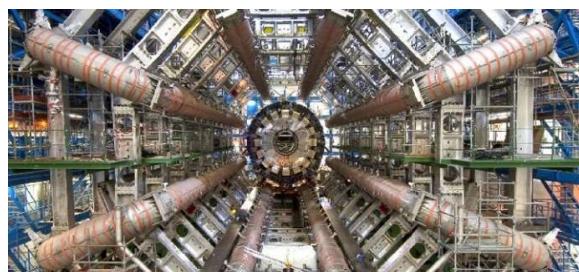
Le 25 septembre 2018 les préfets de l'Ain et de la Haute-Savoie sous l'égide du SGAR Auvergne Rhône Alpes, décident d'organiser une action coordonnée des services de l'État pour les territoires français du bassin genevois. Dans ce secteur, en forts et rapides développements démographiques et urbains, la priorité de l'État régional est de préserver les ressources territoriales qui fondent les avantages comparatifs du genevois à court terme et sa résilience à long terme. Un travail d'expertises croisées a fait identifier et retenir 9 potentiels assurant la force originale de ce territoire et 5 sujets de coopération prioritaires avec la Suisse. Les services de l'État, chacun dans son cadre d'actions, définissent des modalités d'interventions pour atteindre cet objectif commun.

Le genevois est et doit rester le pôle mondial de recherche en physique des particules grâce à ses accélérateurs



De poursuivre, coordonner et valoriser les actions de l'État en cours :

- Étude exploratoire pour évaluer les responsabilités et anticiper les devoirs et actions de l'État français en tant qu'Etat-hôte du CERN ;
- Mise en relation du CERN avec les milieux de la recherche universitaire en Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Mise à l'ordre du jour du sujet "CERN" dans le dialogue bi-légal France-Suisse ;
- Appréciation des coûts directs (foncier) et indirects (ingénierie).



- Fiche potentiels
- Fiche coopérations
- Fiche méthodes

5 sujets de coopération avec la Suisse pour valoriser les ressources du genevois français

Partenariats techniques transfrontaliers

Diplomatie et coopération

L'eau et les interdépendances du bassin lémanique

Menaces qui pèsent sur les ressources du Genevois

Le centre mondial de physique des particules

À LA PROCHAINE CONCERTATION FRANCO-SUISSE !
ON A RENDEZ-VOUS AU MILIEU DU LAC !